



# Biodiversité pour le développement rural ACP

## 17<sup>e</sup> Briefing de Bruxelles sur le développement

Bruxelles, 10 mars 2010

Le 10 mars 2010, le CTA et d'autres partenaires se sont réunis pour le 17<sup>e</sup> Briefing de Bruxelles sur le développement, dans le cadre d'une série de briefings bimensuels sur le développement portant sur des questions de développement rural ACP-UE. 106 participants se sont réunis à Bruxelles pour discuter de la Biodiversité pour le développement rural ACP.

### La biodiversité et le développement rural dans les pays ACP.

Les discussions ont porté sur le rôle clé que joue la biodiversité dans le développement rural, en particulier pour les pays ACP. Il a également abordé des questions comme la relation entre la pauvreté et de la biodiversité, les effets de la perte de biodiversité pour la sécurité alimentaire, les questions de gouvernance, de droits de propriété intellectuelle, les droits des agriculteurs et la législation aux niveaux national, régional et mondial, y compris les politiques fiscales incitatives.

Le Briefing était une initiative du CTA, la Commission européenne (DG DEVCO), le Secrétariat ACP, le Comité des Ambassadeurs ACP, CONCORD et les médias.

Pour plus d'information sur les Briefings de Bruxelles sur le Développement visitez

[www.bruxellesbriefings.net](http://www.bruxellesbriefings.net)



Les délégués à la briefing



Dr Damon Stanwell-Smith

**En guise d'introduction au 17<sup>e</sup> Briefing de Bruxelles sur le développement, Walter Kennes, de la DG Développement à la Commission européenne (CE), s'est félicité qu'il soit organisé dans le contexte de l'Année internationale de la biodiversité. Il a attiré l'attention sur le lien entre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et la biodiversité, en particulier le 7<sup>e</sup> objectif, souvent négligé dans le dialogue politique. Faisant référence au rapport sur l'économie des écosystèmes et la biodiversité, qui fait état d'un déclin rapide de cette dernière, il a averti que la faible productivité des écosystèmes affecte les populations rurales pauvres des pays en développement, qui en dépendent fortement. Selon lui, le lien entre l'OMD7 (durabilité environnementale) et l'OMD1 (éradication de la pauvreté extrême et de la faim) est donc très étroit, mais la biodiversité est également directement liée au changement climatique, avec un impact considérable sur les écosystèmes. Concernant les trois objectifs principaux de la Convention sur**

**la biodiversité (la conservation, l'utilisation durable et le partage équitable des bénéfices), le troisième doit bénéficier d'une attention particulière et doit être mieux intégré à l'agenda du développement agricole. Le représentant de la CE a attiré l'attention sur la valeur et le partage des services écosystémiques et a fait référence à la communication de la CE sur les « Options possibles pour l'après 2010 en ce qui concerne la perspective et les objectifs de l'Union européenne en matière de biodiversité », qui met l'accent sur l'accès et le partage des bénéfices des services écosystémiques pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.**

Ibrahim Khadar, manager au CTA, a rappelé le mandat de ce dernier et ses objectifs de partage des connaissances pour améliorer le développement rural. Il a présenté aux participants les divers programmes de l'organisation en matière de biodiversité, tels que les stratégies d'innovation scientifique et technologique, lancées en 2005. Il a aussi mentionné les partenariats entre le CTA et divers acteurs pour



Dr Emile Frison

Prof. René Boot

l'organisation d'événements sur des questions telles que les espèces végétales sous-utilisées ou les plantes médicinales locales. Il a également cité le partenariat entre le CTA et le FARA sur la biodiversité agricole et l'édition spéciale à venir du magazine « Spore » du CTA sur la biodiversité.

Le panel 1 a analysé les grands défis et opportunités de la biodiversité et du développement et les liens entre biodiversité, agriculture et réduction de la pauvreté. Le Dr Damon Stanwell-Smith, du Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE-WCMC), au Royaume-Uni, a présenté une vue d'ensemble des enseignements du processus de collecte d'informations en vue de la réunion du Partenariat 2020 sur les indicateurs de biodiversité. Insistant sur la nécessité d'établir une définition claire de la biodiversité, il a souligné que l'un des enjeux globaux était la communication de la valeur de la biodiversité et sa compréhension. Il a rappelé l'objectif de 2010, fixé lors de la Convention sur la biodiversité de 2002, de réduction de la perte de biodiversité. Même si selon lui l'objectif ne sera pas atteint, il a néanmoins reconnu les progrès encourageants de l'intégration de la biodiversité depuis 2002 et il a salué les efforts en faveur de l'évaluation des services écosystémiques et du renforcement de leur valeur économique. Plus de 40 organisations ont été impliquées dans le Partenariat sur les indicateurs de biodiversité, qui opère un suivi des tendances en la matière. Pour

ce qui est des résultats, les 28 mesures pour lesquelles la CBD est compétente montrent que les indicateurs de biodiversité sont généralement en déclin, alors même que la pression et les réponses se renforcent. Les bénéfiques (services écosystémiques) sont donc également en recul et l'objectif ne sera pas atteint. Toutefois, ces indicateurs ont montré aux experts la voie à suivre. L'un des trois piliers du Partenariat sur les indicateurs de biodiversité est la relation entre processus mondiaux et nationaux en matière de suivi de la biodiversité dans les 45 pays des régions concernées, afin d'informer la prise de décision nationale.

Le Dr Émile Frison, directeur général de Bioversity International, a rappelé que 70 % de la surface terrestre est constituée d'écosystèmes agricoles, dont la biodiversité assure la survie et le développement de l'humanité. Il a ajouté que le nombre de personnes souffrant de la faim augmente dans le monde en développement, ce qui affecte directement les OMD. Par ailleurs, Émile Frison a insisté sur la question de la malnutrition, non seulement pour les personnes sous-alimentées, mais également pour la population en surpoids, principalement dans les pays en développement. La qualité médiocre de l'alimentation, due aux carences en micronutriments, résulte de ce que l'on nomme alimentation cachée, qui touche plus de deux milliards d'individus dans le monde et contribue en outre à la propagation des maladies au sein des populations pauvres. Le Dr Frison a insisté sur le

fait que la biodiversité agricole est le principal contributeur de l'équilibre alimentaire et de la santé. Il a présenté quelques-uns des bénéfices et des enjeux de l'exploitation des espèces – indigènes, adaptées au niveau local et respectueuses de l'environnement – actuellement négligées par les spécialistes et ignorées par les décideurs. L'exemple d'un projet soutenu par Bioversity International, les ONG locales et le ministère kenyan de la santé en faveur de la promotion des apports nutritionnels des légumes à feuilles à tous les maillons de la chaîne de valeur, de la production de semences à la distribution dans les supermarchés, montre que l'éducation et l'information des consommateurs ont contribué à changer les habitudes alimentaires et a fait augmenter les ventes de 1100 % en deux ans. Enfin, Émile Frison a fait référence à la menace posée par le changement climatique pour la biodiversité agricole, soulignant que l'adaptation nécessitera également une utilisation beaucoup plus nuancée de la biodiversité agricole. De plus, même si l'agriculture doit être intensifiée pour répondre à une demande croissante, il faut tenir compte de la biodiversité agricole dans les systèmes de production, pour assurer une stabilité et une résistance plus grandes face aux événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents.

Le Prof. René Boot, de Tropenbos International, a présenté les liens entre la certification forestière et la conservation de la biodiversité. Il a rappelé que, lors du Sommet de la



Mr Jonathan Ensor



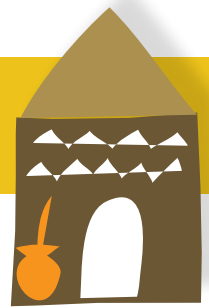
The debate of panel 1 chaired by Mr. Joseph Kalders

Terre de Rio de Janeiro en 1990, la communauté internationale avait exprimé sa préoccupation profonde face à la perte de biodiversité et à la déforestation, ce qui avait donné naissance à la certification forestière. Depuis son introduction jusqu'en 2008, plus de 300 millions d'hectares de forêts ont été certifiés, alors que moins de 20 millions sont situés dans les tropiques. La majorité des forêts certifiées dans les tropiques l'ont été par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC). Le Prof. Boot a ajouté que la certification forestière visait à l'origine la réduction de la perte de biodiversité et a soulevé la question de l'efficacité des mesures de certification. Pour y répondre, il a proposé une définition de la biodiversité et de l'abattage, expliquant que l'intensité de ce dernier avait un impact direct sur la biodiversité et inversement. Concernant l'impact de l'abattage sur les espèces d'oiseaux, les études de Tropenbos International montrent que la diversité de ces derniers est en déclin là où l'abattage est massif. En ce qui concerne l'efficacité de la certification forestière pour la biodiversité, il a insisté sur la difficulté d'en apporter la preuve formelle, les données sur les forêts non certifiées étant insuffisantes et les études disponibles, peu homogènes. Toutefois, les bonnes pratiques de gestion forestière liées à la certification semblent en règle générale bénéficier à la biodiversité dans les forêts en question. Il a conclu en affirmant que la promotion et la régulation d'une bonne gestion

forestière permettront de conserver la biodiversité. Il a cité le plan d'action de l'initiative relative à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), étape clé vers une bonne gestion des forêts.

Jonathan Ensor, de l'ONG Practical Action, a fait référence aux enjeux et aux multiples bienfaits de la biodiversité agricole. Insistant sur les impacts profonds du changement climatique, il a exposé les deux défis majeurs de l'agriculture et du développement rural : leur impacts et la contribution significative de l'agriculture aux gaz à effet de serre (GES). Il s'est interrogé sur la possibilité pour les 1,5 milliard de petits agriculteurs-producteurs dans le monde de relever les défis du changement climatique dans le contexte de l'agriculture et du développement rural. Il a présenté des statistiques concernant les grands postes d'émissions de l'agriculture mondiale : 15 % des GES anthropogéniques, 1-2 % de la production énergétique humaine totale pour la production de fertilisants, 50 % des émissions agricoles provenant de l'évolution de l'utilisation des terres motivée par des méthodes de production industrielles. Il a ajouté que toutes ces statistiques s'appuient sur un modèle agricole avant tout industriel. En revanche, l'agriculture biodiversifiée découle d'un savoir spécifique, adapté à l'écologie de l'environnement local et maximisant la fertilité d'un site écologique donné

en enrichissant le sol afin de capturer et de stocker le carbone. La seconde question découle de l'impossibilité de prédire la relation entre production alimentaire et climat dans un lieu donné, les changements de températures et les précipitations étant très difficiles à prévoir. M. Ensor a souligné une fois de plus la capacité de la biodiversité agricole à répondre au changement climatique, en renforçant la résistance grâce à la diversité culturelle et en développant les matières organiques du sol. Selon lui, les compétences et les capacités locales des agriculteurs à utiliser la biodiversité de manière productive sont essentielles. Il a cité trois moyens de garantir et de soutenir l'agriculture biodiversifiée : encourager les agriculteurs à développer leurs connaissances et à assurer le contrôle des ressources ; développer de multiples solutions adaptées au niveau local et contrôlées ; et se focaliser sur l'augmentation à long terme de la production durable. Jonathan Ensor a conclu en donnant cinq bonnes raisons de soutenir une agriculture biodiversifiée : développer la résistance des moyens de subsistance et des écosystèmes agricoles ; soutenir les capacités d'adaptation ; réduire les intrants basés sur les combustibles fossiles et stocker le carbone en sous-sol ; enrichir les ressources naturelles dont la production dépend et obtenir des augmentations spectaculaires des rendements dans les environnements marginaux.



Honorable Blondeau Talatala



Mme Fay Alison Best

Le débat, présidé par Joseph Kalders, du ministère belge des affaires étrangères et du développement, a porté sur le risque de ne pas parvenir à l'OMD 7 de durabilité environnementale. Les participants ont abordé l'évaluation économique en relation avec l'empreinte écologique. Il a été souligné qu'il était difficile d'évaluer l'aspect économique des services écosystémiques, en l'absence de connexion directe. Les participants ont débattu de l'amélioration de la nutrition et de la reproductivité grâce à la complémentarité de la diversité dans les systèmes de production. Le public a également discuté de la déforestation et de la gestion de l'utilisation des terres. En particulier, la planification de l'utilisation des terres a été mentionnée comme un élément central d'une bonne gestion durable des forêts et des terres. C'est pourquoi il convient d'inciter la population locale à gérer les terres et les forêts via divers instruments, tels que la politique foncière. Les participants ont également insisté sur la nécessité pour le secteur public d'investir davantage dans le modèle alternatif d'agriculture biodiversifiée, à l'instar du secteur privé.

Le panel 2 a passé en revue les politiques, les stratégies et les actions nécessaires pour inclure la biodiversité et renforcer ses liens avec l'agriculture et le développement rural dans les stratégies de développement et les instruments post-2010. Blondeau Talatala, membre de l'Assemblée nationale du Cameroun et coordinateur de l'UNGC-REPADER,

a axé sa présentation sur les liens entre gestion communautaire et politiques nationales en matière de conservation de la biodiversité au Cameroun. Il a présenté les deux instruments juridiques de mise en œuvre de la politique forestière, introduits au Cameroun en 1994 et 1995. Le premier porte sur le concept de forêt communautaire et permet aux communautés villageoises de s'impliquer dans la gestion des ressources locales. Il a expliqué que le Cameroun compte deux types de forêts : les forêts permanentes et non permanentes, dont les règles et conditions de gestion de la biodiversité sont moins strictes. Il a poursuivi en décrivant les forêts communautaires camerounaises, qui couvrent au maximum 5 000 ha et sont gérées par les communautés, lesquelles sont en charge de leur préservation et vendent les ressources répondant aux besoins de la population locale. Le concept étant neuf, la population locale doit pleinement comprendre et s'approprier le processus. Ce système permet en outre de résoudre le problème de la gestion de la biodiversité des espèces non permanentes. La création d'une forêt communautaire se fait en plusieurs étapes : sensibilisation, création d'une entité juridique, réunions de consultation et ateliers de formation. Un élément important de ce processus est le plan de gestion et le plan de développement local, validés par l'État à l'issue du processus. Le plan de gestion couvre une période de 25 ans, alors que le plan de développement local constitue la source de revenus. L'État

doit donc s'assurer que ces revenus aident réellement la communauté à réduire la pauvreté et à répondre à ses besoins de base. M. Talatala a également abordé la valeur ajoutée des communautés forestières pour le développement local. Les revenus ainsi générés sont considérés comme des fonds publics et ne sont pas imposés si la forêt est gérée par la communauté et utilisée pour des projets communautaires. Il a conclu en soulignant la contribution des communautés forestières à la conservation de la biodiversité pour une gestion durable des forêts selon un simple plan de gestion validé permettant une exploitation durable à échelle restreinte et avec un impact environnemental faible.

Fay Alison Best, du Forum ACP de la société civile, a présenté la Barbados Association of Non-Governmental Organisations (BANGO), qui vise à promouvoir l'implication des organisations de la société civile dans le développement et la gouvernance de la société de la Barbade. Elle a axé sa présentation sur la dépendance économique traditionnelle des pays du CARIFORUM vis-à-vis de la manufacture et des cultures locales telles que le sucre, la banane et le riz. Les dégâts causés par les ouragans et les inondations ces dix dernières années ont intensifié la pression sur ces nations et les ont incitées à réorienter leurs économies vers des secteurs tels que les services financiers et l'investissement, les entreprises internationales et offshores, ainsi que les technologies de l'information et de la communication. Mme Best a



Mr Simon Le Grand



Mr Jean-Claude Jacques

insisté sur l'impact de la dégradation environnementale sur le tourisme, qui représente 60 % du revenu national de la Barbade et d'Antigua. C'est dans ce contexte que les tours opérateurs ont cherché à obtenir une certification de bonne gestion environnementale pour les sites de destination, dans le cadre de la certification Green Globe. Dans le secteur manufacturier, la Barbados Manufacturing Association (BMA) est convaincue que le gouvernement de la Barbade doit adopter une politique interne alliant commerce et environnement, débouchant sur l'adoption par le secteur d'une position forte dans certains domaines, avec des impacts environnementaux négatifs. Les entreprises pourraient adopter des systèmes de gestion environnementale bénéfiques à long terme, notamment grâce à la réduction des coûts de gestion des déchets et de distribution, et à un cadre d'amélioration de la gestion et des performances environnementales. Fay Best a cependant insisté sur le fait que le facteur clé est l'agriculture. En 2001, le gouvernement de la Barbade a lancé une série de mesures afin d'allier agriculture et gestion de la biodiversité. La première étape est l'établissement d'un fonds de développement agricole en soutien à des projets et à des programmes visant à améliorer et à développer l'agriculture, notamment la production sucrière, l'industrie du coton, l'élevage, la pêche et l'horticulture. La crise économique mondiale a rassemblé le gouvernement et la société civile dans leurs efforts pour encourager l'agriculture au niveau

commercial. Simon Le Grand, de la DG Développement (CE), a axé sa présentation sur l'intégration de la biodiversité dans la coopération au développement. La réponse politique adoptée par la CE inclut notamment la Stratégie pour le développement durable, qui reconnaît l'importance mondiale de la biodiversité, le Consensus européen pour le développement (adopté en 2005), qui permet de se focaliser sur l'environnement et les ressources naturelles, le Plan d'action communautaire pour la biodiversité et la Stratégie communautaire d'intégration de l'environnement, qui sera adoptée en 2010 et porte notamment sur la gestion durable des ressources naturelles. M. Le Grand a insisté sur l'importance de la biodiversité dans le plan d'intégration environnementale de l'UE, les considérations environnementales devant être systématiquement incorporées dans la préparation de l'ensemble des plans stratégiques et des programmes européens de coopération au développement. Il a ensuite décrit les instruments spécifiques de mise en œuvre de programmes environnementaux tels que le Programme thématique sur l'environnement et les ressources naturelles (ENRTP) et insisté sur l'importance de la coopération géographique en tant qu'instrument financier doté d'un document stratégique pour chaque pays et région, pouvant englober l'environnement et la biodiversité. Ces instruments, dont le Fonds européen pour le développement (FED) fait partie, permettent l'allocation de

fonds au niveau mondial, national et régional. Dans le cadre de l'ENRTP, on retrouve le couloir biologique entre Cuba, Haïti et la République dominicaine et l'Initiative mondiale sur l'héritage forestier d'Afrique centrale, qui vise à mieux protéger la biodiversité. Dans ses conclusions, M Le Grand a insisté sur la nouvelle stratégie de la CE en matière de biodiversité, qui appelle une meilleure compréhension de la valeur économique réelle, de ses bénéfices et des services écosystémiques, et une utilisation plus efficace des incitants économiques via des instruments de marché. Dans ce contexte, des orientations pour l'intégration environnementale ont été adoptées par la CE fin 2009, fixant des normes pour la préparation des évaluations et des profils environnementaux des pays.

Jean-Claude Jacques, à la tête de la représentation de l'UICN auprès de le l'UE a souligné l'importance de la biodiversité dans les pays ACP, toutes les espèces végétales et animales agricoles provenant d'espèces sauvages et l'agriculture ne pouvant survivre sans services écosystémiques essentiels tels que la fertilité du sol, la pollinisation et le rôle central de l'eau. Il a également mentionné le statut particulier de la biodiversité pour les espèces menacées. On compte dans le monde entre 8 et 14 millions d'espèces, dont 1,8 million seulement sont décrites et 45 000 évaluées, 17 000 (38 %) d'entre elles étant considérées comme menacées. Concernant le statut des écosystèmes, M Jacques

a insisté sur le fait que 60 % des services écosystémiques sont dégradés et que les régions les plus éloignées des OMD sont celles dont les écosystèmes sont le plus en déclin. Par ailleurs, la valeur économique totale associée à la gestion durable des écosystèmes est souvent supérieure à celle de la conversion. Dans sa conclusion, M Jacques a insisté sur

l'importance de la diversité pour la stabilité. Les écosystèmes ne peuvent être stables et durables que s'ils sont diversifiés. Ceci pourrait être possible via un réseau de zones protégées et de couloirs assurant une protection minimale de l'environnement, soit 10 % des écosystèmes majeurs et 80 % des espèces, en conservant l'ensemble des services écosystémiques essentiels (eau, bois, pollinisation). Au niveau de l'agriculture, il faut donc diversifier la résistance environnementale, développer la planification de l'utilisation des terres et la décentralisation de la gestion de la biodiversité vers les communautés locales. Il a également insisté sur le

fossé entre l'engagement et la mise en œuvre de la biodiversité au niveau européen, illustré par le manque de financement de la biodiversité.

Le débat présidé par Sally Nicholson du WWF, a porté sur la décentralisation de la gestion de la biodiversité par les communautés locales, l'insuffisance d'instruments financiers consacrés à la biodiversité et le rôle des forêts communautaires, notamment dans la déforestation. Le concept étant relativement récent (1999 au Cameroun, avec à ce jour environ 100 communautés forestières), il n'existe pas actuellement d'évaluation complète de l'impact de ces forêts sur la déforestation. Toutefois, les forêts communautaires ont été créées dans des zones forestières non permanentes, sans contraintes de biodiversité, leur permettant donc de contribuer largement à la lutte contre la déforestation. Les participants ont ensuite débattu de la contribution des revenus générés par les communautés forestières et leur contribution effective au développement des communautés

locales. Ces revenus sont gérés par l'État et son représentant local sur place via le plan de développement local, garantissant leur utilisation effective pour les communautés locales. Des questions ont été soulevées concernant l'utilité d'une initiative de l'UE sur la biodiversité. Les participants ont souligné que, le changement climatique étant à présent prioritaire au niveau européen, il convient d'inclure la biodiversité dans le dialogue sur cette question. L'inadéquation du financement de la biodiversité par l'UE a été qualifiée de problème majeur, en particulier dès lors que la réglementation financière européenne impose un cadre budgétaire via la stratégie du pays. Cependant, l'appel à propositions envisage la re-dotation de petits financements et autres instruments tels que le programme destiné aux acteurs non étatiques et le programme de sécurité alimentaire, permettant d'identifier des fonds supplémentaires pour la biodiversité et sa gestion par des organisations locales.

### En savoir plus sur le Web

- Le site principal <http://bruxellesbriefings.net/>
- La page consacrée au Briefing <http://tinyurl.com/37m7jwq>
- Les enregistrements vidéo <http://tinyurl.com/372x53w>